



HAL
open science

Entre misérabilisme et injonction à la mobilité : Dominocentrisme et dominomorphisme dans l'étude des migrations internationales

Aurore Flipo

► **To cite this version:**

Aurore Flipo. Entre misérabilisme et injonction à la mobilité : Dominocentrisme et dominomorphisme dans l'étude des migrations internationales. Nathalie Ortar; Monika Salzbrunn; Mathis Stock. Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain, Presses Universitaires de Provence, 2018, 979-10-320-0173-8. <halshs-01877561>

HAL Id: halshs-01877561

<https://shs.hal.science/halshs-01877561v1>

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Entre misérabilisme et injonction à la mobilité : Dominocentrisme et dominomorphisme dans l'étude des migrations internationales

Aurore Flipo

Introduction

Ce chapitre qui prolonge l'introduction entend proposer une contribution à la réflexion entamée il y a déjà plusieurs années autour du débat opposant l'usage du terme « mobilité » et celui de « migration » pour caractériser les différentes pratiques de déplacement spatial international des personnes. En nous appuyant sur les outils de réflexion développés par Claude Grigon et Jean-Claude Passeron pour l'étude des pratiques culturelles, nous proposons de nous interroger non pas sur la question de la distinction opérationnelle entre les deux concepts, mais plutôt sur les enjeux méthodologiques et épistémologiques qu'ils recèlent. Ce chapitre ne s'appuie donc pas sur une analyse empirique des corpus scientifiques (par exemple par l'analyse textuelle), mais sur une revue de littérature critique qui nous permettra de mettre en lumière les questions théoriques soulevées par le choix de l'un ou l'autre des termes.

Ainsi, Claude Grigon et Jean-Claude Passeron partent du constat que loin d'être neutres, l'usage des termes en sociologie est susceptible de révéler – mais aussi de renforcer – les dynamiques de domination à l'œuvre dans les sociétés étudiées, en particulier lorsque les pratiques désignées sont inégalement légitimées. Il s'agira donc pour nous de montrer la manière dont ces problématiques s'appliquent à la question du déplacement international et permettent de penser les relations entre migrations, mobilités et inégalités.

Dans le champ des études migratoires, les frontières entre mobilité et migration semblent plus que jamais brouillées et il n'est pas rare qu'ils soient utilisés de manière interchangeable ou bien juxtaposés (Boswell et Geddes, 2011 ; Anteby-Yemini et al, 2014 ; Favell, 2014). De même, les travaux théoriques sur la mobilité en général citent fréquemment la migration internationale comme l'un des indicateurs de l'augmentation globale de la mobilité, considérant l'ensemble des déplacements internationaux de personnes comme plusieurs facettes d'un même phénomène « *L'ordre global est de plus en plus sillonné par les touristes, les travailleurs, les terroristes, les étudiants, les migrants, les demandeurs d'asile, les scientifiques et personnels académiques, les familles, les businessmen, les soldats, les travailleurs invités et ainsi de suite* » (Hannam, Sheller et Urry, 2006).

Si la définition géographique classique considère la migration comme une forme particulière de mobilité (Lévy, 2000), force est de constater qu'une conception plus générique du terme de mobilité est de plus en plus souvent utilisée pour qualifier la migration internationale, voire pour la gouverner (Labelle, 2015). La pluralité des phénomènes migratoires a en effet conduit certains chercheurs à se départir d'une définition de la migration internationale jugée trop étriquée, notamment dans son rapport à la durée (migration permanente vs. mobilité de courte durée). Cependant, les aspects temporels du déplacement géographique étant d'une part imprévisibles¹ et d'autre part très difficiles à mesurer², la distinction entre les deux concepts

1 L'installation définitive dans le pays d'accueil ne constitue pas le premier projet de nombreux migrants, comme l'ont montré Piore (1980) puis Sayad (1999) ; en ce sens la migration est comparable à une carrière (Martiniello et Rea 2014 ; Flipo, 2015a).

2 Ils nécessiteraient, par exemple, de pouvoir confronter des données strictement comparables dans les pays d'origine et d'accueil ; en outre, la comptabilité reposant sur la détention de titres administratifs ne reflète pas la réalité des pratiques migratoires.

VERSION PREPRINT. Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57

ne peut se réduire, comme nous allons le montrer dans cet article, à une différenciation empirique nette. Comment désigne-t-on les différentes pratiques de déplacement spatial international des personnes et sur quoi se basent ces appellations ? Quelles sont les démarches, les hypothèses et les perspectives contenues dans les différentes approches ? Enfin, comment les réunir ou tout du moins les faire dialoguer ?

La généalogie des deux concepts montre qu'ils ont été forgés dans des traditions scientifiques différentes et contiennent donc chacun des méthodes et des objets privilégiés, mais aussi certaines hypothèses fortes. Le choix de l'un ou l'autre des termes pour désigner les différentes pratiques de déplacement spatial international des personnes contient en effet des enjeux théoriques importants.

D'une part, certains auteurs critiquent l'usage grandissant du terme « mobilité » pour caractériser les migrations internationales, voyant en celui-ci une forme de célébration du déplacement géographique et un aveuglement face à sa véritable nouveauté et à son potentiel de changement social (Friedman, 2002 ; Waldinger, 2006 ; Portes, 2010). La mobilité, forme individualisée, dé-socialisée de la migration en constituerait l'avatar néolibéral (Pellerin et al., 2011), encastré dans un nouvel imaginaire de la modernité (Martucelli et Barrère, 2005) qui serait plus idéologique qu'empirique.

D'autre part, la critique du nationalisme méthodologique et du misérabilisme dans la sociologie des migrations classique a conduit d'autres auteurs à adopter le terme de mobilité pour restituer la complexité des dynamiques migratoires, mais aussi l'importance de l'agencement des migrant.e.s (Morokvasic et Rudolph, 1996 ; Morokvasic, 1999 ; Diminescu, 2004 ; Dureau et Hily, 2009 ; Ma Mung, 2009) dans leur parcours de migration. Il s'agit alors de transférer dans le champ international l'idée d'une mobilité comme capacité et comme ressource (Ma Mung, 1999).

Nous montrerons alors que cette controverse invite à une relecture du débat entre Grignon et Passeron portant sur le dominocentrisme et le dominomorphisme dans l'analyse des pratiques culturelles populaires, exposé dans un article de la revue *Enquête* publié en 1985 et prolongé dans l'ouvrage *Le Savant et le Populaire* publié en 1989. Nous rappellerons tout d'abord la généalogie de l'usage des deux termes pour qualifier le déplacement spatial international pour, dans un second temps, montrer en quoi les différences de perspectives entre l'emploi du terme « migrations » et celui de « mobilité » en sociologie recourent en grande partie les oppositions entre une perspective dominocentriste et une perspective dominomorphiste dans l'étude des pratiques de déplacement international, en nous basant notamment sur l'exemple de l'analyse des mobilités intra-européennes, qui a constitué l'objet d'étude de notre thèse de doctorat. Enfin, en conclusion de ce chapitre, nous montrerons que l'analyse des deux terminologies contribue à révéler l'inégale légitimité des différentes pratiques de mobilité et leur interaction avec les processus de hiérarchisation sociales à l'œuvre dans les sociétés concernées.

I. Les champs scientifiques de la migration et de la mobilité : traditions disciplinaires et objets d'études

Afin de comprendre les enjeux qui sont révélés par l'emploi de ces deux termes pour qualifier le déplacement spatial international, il faut tout d'abord revenir brièvement sur les origines de leur emploi, les disciplines et les traditions théoriques qu'ils contiennent. Ces filiations multiples expliquent la proximité particulière entre certains objets d'étude et le contexte dans lequel ils ont été forgés.

VERSION PREPRINT. Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57

Un retour par l'histoire de ces deux concepts en sociologie nous rappelle tout d'abord qu'ils sont issus de traditions très différentes. En effet, la sociologie des migrations doit son expansion à deux origines théoriques principales : d'une part la tradition ethnographique avec les travaux de l'École de Chicago aux États-Unis, puis ensuite la tradition quantitative issue de l'économie avec les travaux fondateurs de Sjaastad et plus tard, Borjas. On s'intéresse donc ici tout d'abord à la constitution d'une nouvelle classe ouvrière urbaine, envisageant l'immigration sous l'angle du travail et des inégalités, et à ce qui sera appelé plus tard dans la tradition anglo-saxonne les relations inter-ethniques. Puis, avec l'arrivée des études quantitatives dans le champ migratoire, on s'intéresse à la migration comme phénomène économique et décision individuelle reposant sur la théorie du choix rationnel. Par ailleurs, les travaux des structuralistes comme Immanuel Wallerstein se sont intéressés aux migrations humaines comme conséquence du système d'inégalités internationales. À la dimension économique est donc ajoutée une dimension géopolitique s'intéressant aux structures de domination et à la constitution de ce que l'on pourrait appeler un marché international des ressources humaines. Ces hypothèses théoriques ont donc conduit à concentrer les recherches sur les migrants originaires de territoires moins développés économiquement et occupant des positions peu qualifiées dans les pays d'accueil, la question migratoire s'imposant peu à peu comme une nouvelle question sociale (voir notamment Fassin et Fassin, 2006).

La sociologie de la mobilité internationale, de son côté, procède en premier lieu de la sociologie des élites. Ainsi, les travaux s'intéressant aux migrations internationales des cadres hautement qualifiés dans le contexte de l'internationalisation de l'économie ont d'abord utilisé le terme de « mobilité » car il s'agissait du terme « indigène », celui employé par les grandes entreprises et les organisations internationales pour qualifier la mutation de leurs employés. En outre, la distinction qui était faite en géographie entre migration permanente et mobilité temporaire a conduit les sociologues des élites à adopter le second terme, les séjours à l'étranger des classes supérieures n'étant le plus souvent pas considérés comme définitifs. La sociologie de la mobilité internationale s'est donc construite d'abord autour des classes dominantes et s'est intéressée à la constitution de ce qui a pu être appelé un « capital international », soit le rendement économique et social de la mobilité internationale. Ainsi, globalement, jusqu'aux années 1990, on peut dire que le terme de « mobilité internationale » était celui qui était consacré pour caractériser les déplacements internationaux des catégories sociales dominantes, tandis que la « migration » était réservée à ceux des catégories sociales dominées.

Cependant, plusieurs recherches sont venues mettre à mal cette division du travail de recherche sur les mobilités internationales. Tout d'abord, les travaux sur la circulation migratoire ont montré dès les années 1990 que le caractère « permanent » du changement de résidence attribué aux migrations internationales était largement contestable, et que la dimension d'agencement des migrants était sous-estimée par les approches classiques en sociologie des migrations (Ma Mung et al 1998, Dureau et Hily, 2009). La notion de « circulation migratoire » permet de penser le couple mobilité / sédentarité comme constitutif des champs migratoires : « *En posant le problème en ces termes, la recherche se déplace d'un paradigme d'intégration vers un paradigme "mobilitaire"* » (Ma Mung et al, 1998).

Par ailleurs, le *mobility turn* dans les sciences sociales (Castells 1998, Urry 2000, Sheller et al 2006) a donné un nouvel essor théorique au concept de mobilité, en plaçant celui-ci au cœur de la production des « nouvelles inégalités ». Bien que critiquées par la sociologie des

migrations³ (Faist, 2013), ces recherches ont contribué à réinterroger la place des migrations et des mobilités dans le changement social et à rénover les approches classiques basées sur la migration comme déviance vis-à-vis de la norme de sédentarité. Dans la société de la mobilité, l'étude des migrations s'est alors affirmée comme l'une des facettes de la mondialisation « par le bas » (Tarrus, 2002), replaçant les migrations internationales dans le prisme plus général des mobilités populaires. Par ailleurs, la hausse générale de la mobilité internationale a suscité un nouvel intérêt pour l'analyse des relations entre mobilité sociale et spatiale dans le champ international et en particulier européen (Favell et Recchi, 2011 ; Recchi, 2015).

Le glissement progressif du terme de migration vers celui de mobilité en sociologie des migrations internationales est donc tout d'abord le produit d'une hybridation entre deux traditions différentes, elles-mêmes séparées en sous-champs. Cependant, il illustre aussi une forme de « normalisation » des pratiques migratoires, autrefois envisagées sous l'angle de l'anomie (Thomas et Znaniecki, 1984 [1919]) alors que l'on considérait les groupes « ethniques » et les communautés locales comme des écosystèmes relativement fermés. Il reflète également les observations faites au cours des dernières décennies sur la complexité, la flexibilité et la réversibilité des pratiques migratoires, ainsi que l'apport des recherches effectuées dans des contextes non occidentaux (Li et Roulleau-Berger, 2013 ; Bastide, 2015 ; Lardeux, 2015). Les profils des migrants internationaux se sont diversifiés, brouillant les frontières précédemment établies par la sociologie de l'immigration entre migrants hautement qualifiés et non qualifiés. La production scientifique issue des pays d'origine a apporté une connaissance bien plus fine des migrants, remettant en cause les théories économiques comme la théorie du capital humain. Ainsi aujourd'hui il ne semble plus évident de définir, en sociologie des migrations, la frontière entre migrations et mobilités. Ni la distinction disciplinaire, ni la distinction géographique, ni la distinction sociale ne semblent résister à l'examen empirique, et pourtant, les deux termes continuent d'être utilisés. Pourrait-on alors considérer que les migrations internationales peuvent être définies essentiellement comme étant des formes de mobilité dominées ?

En nous basant sur les arguments développés par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, nous allons à présent montrer en quoi l'emploi des deux concepts est susceptible de contenir des enjeux similaires à ceux décrits par les deux auteurs au sujet des pratiques culturelles.

II. Dominocentrisme et dominomorphisme : les éléments du débat entre Grignon et Passeron

L'article de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron part du constat de l'« *embarras à propos du traitement en sociologie et en littérature de l'objet culture populaire, qui vient de la situation démunie du sociologue face à l'altérité culturelle de la culture dominée.* » A partir de là, deux questions principales sont posées : Est-ce que les instruments méthodologiques utilisés dans le cadre des cultures savantes doivent être les mêmes pour les cultures populaires ? Doit-on comprendre la culture populaire dans son autonomie ou dans son hétéronomie à la culture dominante ? L'enjeu est ici de savoir si l'on met l'accent sur la nature essentiellement dominée de la culture dominée (i.e. en termes de manques et d'exclusions) ou sur son caractère différent, ce qui pose la question de la relativité et de la comparabilité des perspectives. Cette question est doublement épineuse en sociologie des migrations puisque la domination sociale peut être doublée d'une domination culturelle, déjà

³ La sociologie des migrations critique en particulier l'idée selon laquelle « la différence de capacité de mobilité reflète les structures et hiérarchies de pouvoir » (Hannam et al 2006), qui semble entrer en contradiction avec la permanence des inégalités entre migrants (mobiles) et natifs (sédentaires) dans les sociétés d'accueil.

débatte en anthropologie (ethnocentrisme) et en économie (théories du développement), aboutissant à ce que Passeron appelle dans le texte la « rupture relativiste ».

1) Les migrations internationales comme mobilités dominées : dominocentrisme ou misérabilisme dans l'étude des mobilités populaires

Dans le champ des migrations internationales, on s'aperçoit en effet que la distinction entre la mobilité et migration repose à l'origine sur deux formes de domination : la domination internationale du monde « occidental » sur le reste du monde d'une part, et la domination sociale des élites, cadres et entrepreneurs « mobiles » par rapport aux « travailleurs migrants », peu ou moyennement qualifiés d'autre part. On peut donc considérer que la migration désigne une pratique populaire, tandis que la mobilité désignerait une pratique dominante, socialement plus proche de l'univers des chercheurs et des décideurs politiques. Ce phénomène s'observe par exemple au sein de l'espace européen : on parlera ainsi sans hésiter de mobilité des chercheurs tandis qu'on parlera de travailleurs migrants pour qualifier des ouvriers ou employés. Par ailleurs, la littérature institutionnelle européenne différencie les « mobiles » communautaires (Européens) des « migrants » extra-communautaires (extra-Européens). Le glissement terminologique d'Ouest en Est entre le « migrant » et le « mobile » illustre alors la frontière mouvante de l'entité politique formée par l'Union Européenne, comme si le terme de migrant impliquait nécessairement une forme d'extériorité à la communauté. Il illustre aussi la partition implicite entre les mouvements de population de pays dominant à pays dominé (expatriation), de pays dominé à pays dominant (migration), et de pays dominant à pays dominant (mobilité).

Pour Claude Grignon, cette tendance à redoubler la domination objective et matérielle par une domination d'ordre symbolique appuyée sur le travail de désignation (voire d'étiquetage) s'explique par plusieurs phénomènes. Le premier est l'ignorance : pour Claude Grignon, il existe une raréfaction de l'information sur le goût à mesure que l'on descend dans la pyramide sociale : « *la gamme des mécanismes de distinction et de différenciation qui existe au degré le plus fin pour les classes supérieures se transforme en masse uniforme et indifférenciée au sein des classes populaires* ». Au sein de la sociologie des migrations et de la mobilité, ce phénomène s'observe dans la tendance à ramener toute migration d'un pays moins riche vers un pays plus riche à une migration « économique », tandis que l'on distingue une variété de motifs pour expliquer les mobilités des populations plus aisées comme les « modes de vie » (*la lifestyle mobility*), l'attrait pour la vie dans les grandes métropoles cosmopolites, l'amour, le développement personnel, l'attrait pour les cultures étrangères ou encore les aspirations en termes de carrière (Recchi et Favell, 2009). L'utilitarisme économique est ainsi sur-représenté dans le cas des mobilités populaires alors qu'il est au contraire sous-représenté dans le cas des autres mobilités internationales. L'espace social des pratiques populaires, pour paraphraser Claude Grignon, est beaucoup moins précisément décrit. Pourtant, les recherches sur « les mondes de la mobilité » (Dureau et Hily, 2009) ou encore les « fourmis d'Europe » (Tarrus, 1992) ont montré la grande diversité des pratiques de mobilité qui se cachent derrière l'appellation de « migrations internationales ». De même, nos recherches sur les migrations de travail intra-européennes montrent par exemple que celles-ci correspondent à une variété de motifs parmi lesquelles figurent également l'attrait pour tel ou tel pays étranger, les aspirations en termes de carrière, l'amour et même la politique (Flipo, 2016). De même, les recherches sur les *lifestyle mobilities* ont montré que celles-ci n'étaient pas uniquement le fait de populations très privilégiées (Benson et O'Reilly, 2009), et que leurs expériences pouvaient en certains points être rapprochées de celles des migrants économiques, en particulier en termes de marginalisation (O'Reilly, 2007). Ainsi, la différenciation entre motifs économiques et culturels reflète davantage le désir de distinction des migrants les plus

VERSION PREPRINT. Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57

aisés par rapport à la classe moyenne et à la classe ouvrière (Bygnes, 2015), ainsi que l'utilitarisme migratoire des institutions politiques et économiques (Morice, 2000).

La sur-représentation de l'aspect économique dans la description des pratiques migratoires populaires s'apparente ainsi à une forme de « goût du nécessaire » (Bourdieu, 1979). Pour Claude Grignon, ce goût du nécessaire s'appuie sur la thèse légitimiste ou focaliste qui oppose « nature » et « culture ». Il rappelle ainsi que pour Maurice Halbwachs, « *l'ordre symbolique (les goûts, mais également les pratiques) correspondent à la fois à l'ordre social (l'ordre de classe, et par analogie l'ordre international) et à l'ordre « naturel »*. *Franchir la barrière qui sépare les classes moyennes des classes populaires, c'est sortir de la sphère de la culture pour se perdre dans la nature* ». Cette démarche aboutit pour Grignon à une « robotisation » des classes populaires, dont la richesse culturelle est rendue impensable par une vision mécaniste. De la même manière, une « robotisation » des migrants internationaux s'observe au travers de la minimisation des motifs de la migration et donc de la dimension d'agencement de l'acteur dans les théories macro-sociologiques de la migration. La forme la plus extrême de ce raisonnement est la théorie du *push and pull*, selon laquelle les migrants se contentent de réagir aux fluctuations du contexte international. Par ailleurs, Claude Grignon dénonce la moindre finesse des informations statistiques portant sur les catégories dominées. Le constat s'applique ici encore, les informations sur les migrants étant généralement de moins bonne qualité que celles portant sur les « natifs » ou résidents de longue durée détenues par les offices statistiques nationaux, en raison de la nature nationale et résidentielle de la plupart des outils statistiques. Les informations sur la vie des migrants avant leur migration ne sont généralement pas ou peu prises en compte dans les enquêtes portant sur l'ensemble de la population ; lorsqu'elles le sont, elles peuvent être mal codées en raison des différences nationales (systèmes éducatifs notamment).

La seconde critique de Claude Grignon porte sur le fait que dans la perspective dominocentriste, les cultures populaires sont toujours construites en négatif des cultures dominantes, « *définies exclusivement par référence au goût dominant, c'est-à-dire en termes de handicaps, de limitations, d'exclusions, de privations, d'absence de choix, de non-consommation et de non-pratiques* ». Cette perspective a été longuement critiquée dans le cadre de l'étude des mobilités populaires internes au cadre national (Fol, 2010 ; Ripoll et Verschambre, 2005 ; Ripoll et Tissot, 2010). Nicolas Renahy déplore ainsi que les études classiques sur la mobilité amènent à « *ne considérer les classes populaires qu'en termes d'« enclavement », d'« insularité » ou d'« immobilité forcée » – immobilité considérée comme « désastreuse* » » (Renahy, 2010a). À ce titre, les études sur les migrations internationales ont plutôt permis d'enrichir la réflexion sur les mobilités et les cosmopolitismes populaires (Tarrus, 1992 ; Tarrus et al, 2013 ; Wagner, 2007a) et ont contribué à remettre en cause le postulat selon lequel la mobilité géographique serait une simple fonction de l'origine sociale.

Le paradigme de la mobilité dans l'étude des migrations internationales s'est construit en partie contre les dérives mécaniste et stato-centriste identifiées au sein de la sociologie des migrations, qui s'apparentent à ce que Claude Grignon appelle le dominocentrisme. L'utilisation du terme de « mobile » constitue alors une forme de manifeste : « *Ces recherches voient donc, d'un point de vue conceptuel, « le mobile » prendre les traits d'un migrant animé d'un projet et, en termes méthodologiques, prendre les dimensions d'un travail de refonte du champ lexical des migrations internationales* » (Berthomière, 2009, p. 175). L'étude des migrations et mobilités internationales se pose ainsi en contre-exemple de l'hypothèse selon laquelle l'usage de l'espace international serait réservé aux classes dominantes. Mais pour autant, s'agit-il bien du même usage et s'effectue-t-il avec le même

VERSION PREPRINT. Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57

degré de liberté ? En se focalisant sur l'agencement d'un individu « mobile » transnational, ne risque-t-on pas d'évincer la dimension d'imposition contenue dans ces pratiques ainsi que la permanence et parfois même la violence physique des régulations étatiques déployées à l'encontre des migrants ?

2) Les risques du dominomorphisme : individualisme et mépris des logiques de domination sociale

La critique proposée par Jean-Claude Passeron vise précisément à répondre à ces questions. Pour lui, un autre écueil est susceptible de naître de l'analogie entre pratiques dominantes et pratiques dominées : il s'agit du dominomorphisme. Par l'assimilation et la projection des logiques dominantes sur les pratiques dominées, le sociologue risque de provoquer l'ignorance ou la sous-estimation de la réalité de la domination dont font l'objet les catégories dominées. Pour Jean-Claude Passeron, le risque est alors celui d'une « *injustice interprétative qui consiste à prétendre que toute la société est occupée à jouer, avec la même passion et le même sérieux, à la même partie de Monopoly* ».

Cette tendance, dans le domaine des migrations internationales, peut être rapprochée de ce que Fabrice Ripoll appelle « la norme de mobilité » (Orfeuill et Ripoll, 2015), Bacqué et Fol « l'injonction à la mobilité » (Bacqué et Fol, 2007) et Vincent Kaufmann la composante « idéologique » de la mobilité (Kaufmann et al., 2013) : une partie du sens renfermé par la notion de mobilité contient l'idée selon laquelle celle-ci serait forcément utile, bénéfique et même nécessaire dans la société contemporaine. Si cette dimension est prise en compte depuis de nombreuses années dans l'étude des mobilités intra-nationales, elle reste peu développée dans le champ des migrations internationales. L'injonction à la mobilité internationale est pourtant très présente et constitue un phénomène en augmentation (en particulier au sein de l'Union Européenne). Elle dérive d'une part du discours managérial qui promeut la mobilité comme exigence d'adaptation à la production capitaliste mondialisée (Boltanski et Chiapello, 1999 ; De Gaudemar, 1976), et d'autre part de l'investissement par les élites de la mobilité internationale, la rendant par la même valorisée, valorisante et légitime. Si l'investissement de l'espace international par les élites n'est pas un phénomène nouveau (Bresc et al., 2002 ; Wagner, 2007b), il connaît néanmoins un regain de popularité avec l'irruption du concept de « globalisation » au début des années 1990, popularisant l'idée selon laquelle la mobilité internationale serait devenue la nouvelle clé de la mobilité sociale et la voie d'accès privilégiée aux ressources les plus prisées, à travers l'idée de « capital international » (Wagner et Réau, 2015). Dans un contexte de compétition internationale, ces arguments sont également repris dans les politiques publiques et au sein des institutions, à travers la promotion de l'ouverture internationale, en particulier auprès des jeunes.

La perspective dominomorphiste provoque alors une tendance à projeter les enjeux et les dynamiques de la mobilité des élites sur les mobilités populaires, et à sous-estimer les contraintes structurelles, ainsi que les barrières, limitations et empêchements qui pèsent sur elles. Ainsi, pour Jonathan Friedman (2002), une partie des discours sur la globalisation sont « *des expressions et des élaborations basées sur une perspective spécifique et socialement située, prétendant représenter une nouvelle représentation du monde* » mais qui sont en réalité fondées sur les « *expériences particulières* » des élites. Les migrants internationaux, mobiles transnationaux, transmigrants ou post-nationaux ont ainsi parfois été convoqués dans l'élaboration théorique de la globalisation et l'internationalisation du monde, ou encore sur l'affaiblissement des frontières, alors que les terrains d'études mobilisés étaient finalement assez peu nombreux et géographiquement circonscrits (Waldinger, 2015). En outre, l'étude empiriquement détaillée de ces phénomènes a plutôt montré la permanence des structurations

sociales classiques : Roger Waldinger montre par exemple que le transnationalisme politique des migrants est très minoritaire et le plus souvent le fait des migrants les mieux situés socialement dans les deux sociétés, disposant de ressources mobilisables dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil (*ibid.*), tandis que Elspeth Guild et Didier Bigo ont montré que la politique des visas européenne reposait sur le principe de la suspicion de pauvreté (Bigo et Guild, 2005).

Ainsi, la perspective dominomorphiste court le risque d'ignorer les structures économiques, sociales et symboliques qui contraignent les choix des migrants, de sur-évaluer le bénéfice individuel et social de cette mobilité, et de reproduire l'injonction à la mobilité. Celle-ci renvoie également à une injonction sociale, qui est celle de l'individualisation des risques sociaux et l'obligation de devenir « entrepreneur de soi-même » - dans le cas des migrations, on peut pratiquement parler de « multinationale individuelle ». Le parti-pris de la mobilité peut alors contribuer à invisibiliser la dimension structurale et collective en renvoyant sur le migrant la responsabilité entière de son « acte migratoire ». Comme l'ont montré Pellerin, Berthomière et Hily, le changement de vocabulaire dans les institutions reflète ce postulat et derrière lui, une nouvelle gouvernance des migrations qui privilégie l'autonomie individuelle et la gestion des flux au détriment de l'inclusion sociale (Pellerin et al, 2011). Cette forme de régulation apparaît ainsi stéréotypique d'un mouvement plus global d'individualisation du social qui se traduit par l'adoption des méthodes de la « cité par projets » (Boltanski, 1991). Dans ce contexte, la mobilité est constituée comme ressource non pas par les agents eux-mêmes mais par les formes de régulation sociale qui la construisent comme telle et ce faisant, maintiennent les migrants dans la mobilité. Cette injonction est particulièrement présente dans le cadre européen, car la « mobilité des travailleurs » est à la fois promue, contrôlée et bridée, tandis que les « migrations » dans leur ensemble sont stigmatisées.

III. Les enjeux de la légitimation

En résumé, en mettant l'accent sur l'aspect *dominé* des cultures populaires, l'analyste verse dans un misérabilisme qui ignore les mécanismes et les significations propres à la culture populaire. Mais en appréhendant les cultures populaires comme des systèmes parfaitement autonomes, le sociologue risque d'ignorer les inégalités issues des relations inter-classes et « *les effets directs (exploitation, exclusion) et indirects (représentation de légitimité ou de conflictualité) du rapport de domination* » (Grignon et Passeron, 1989), versant dans un populisme tout aussi éloigné de la réalité sociale.

1) Les enjeux méthodologiques : continuité ou discontinuité de l'espace social et symbolique

Les enjeux de la catégorisation entre « migrations » et « mobilités » et plus encore entre « migrants » et « mobiles » entraînent donc en premier lieu des interrogations d'ordre méthodologique.

D'une part, les outils utilisés par le chercheur sont susceptibles de refléter et de reproduire les structures de domination : c'est le cas, par exemple, des sources administratives qui distinguent migrants « légaux » et « illégaux », « communautaires » et « extra-communautaires », « étudiants », « réfugiés », etc. Ces catégorisations administratives sont le produit des politiques migratoires et de la « pensée d'État » (Sayad, 1999b) et ne reflètent pas nécessairement la réalité des pratiques sociales avec exactitude, tout en produisant l'illusion d'une homogénéité. Par ailleurs, la catégorisation systématique des migrants par nationalité est également contestable : outre le fait qu'elle produit des effets d'imposition et de

stigmatisation (Spire, 1999 ; Martiniello et Simon, 2005), elle repose également sur un postulat de déterminisme national qui suggère que l'appartenance nationale peut constituer *en soi* une variable explicative (Flipo, 2015). Cependant, la rareté de l'information n'est souvent pas le produit d'une démarche délibérément dominocentriste du chercheur, mais davantage la conséquence d'une inadéquation des outillages statistiques nationaux pour analyser les phénomènes de mobilité et de la discontinuité entre champs socio-politiques des pays d'origine et d'accueil. La proposition de Claude Grignon d'appliquer les mêmes outils à toutes les catégories de population se heurte ici à une difficulté d'ordre technique et politique (Lemaître, 2005 ; Poulain et al, 2006). En outre, relève Passeron, en appliquant les mêmes outils et les mêmes concepts à des pratiques socialement très hétérogènes, on court le risque d'une homogénéisation artificielle des rationalités, des schèmes culturels et des logiques d'action.

En revanche, en séparant les sous-champs de recherche (pratiques légitimes d'une part, pratiques dominées d'autre part), les inégalités structurelles deviennent invisibles pour le chercheur. Pour Claude Grignon, le fait d'utiliser des paradigmes ou des outils radicalement différents de ceux utilisés dans le paradigme dominocentriste revient à « reconnaître implicitement (...) la discontinuité de l'espace social et la discontinuité de l'espace symbolique » et à céder au « piège de l'écologisme ». Cet aveuglement aux phénomènes qui ne concernent pas directement le groupe étudié est alors susceptible d'entraîner des interprétations essentialistes, comme l'explique Fabio Lorenzi-Cioldi : « *Ce qui caractérise les membres du groupe ne semble rien devoir à la domination sociale. Leurs attributs sont consubstantiels au groupe, et ils les affichent en toutes circonstances* » (Lorenzi-Cioldi, 2009:21). L'usage d'un cadre empirique unifié constitue alors un outil pour penser l'espace social des pratiques. Le risque de dominomorphisme demeure alors, pour Claude Grignon, temporaire et essentiellement heuristique : une fois les dimensions de l'espace social restituées, la tâche de description des « cultures » et des « paradigmes » indigènes demeure pleine et entière.

2) Les enjeux normatifs : misérabilisme, injonction à la mobilité et violence symbolique

Outre les enjeux méthodologiques propres à la discipline sociologique, le choix des termes recèle également des enjeux normatifs et symboliques, dans la mesure où la sociologie contribue à produire des discours sur la société. Comme dans le cas des pratiques culturelles, l'enjeu se situe dans le risque d'homologie entre le discours dominant et le discours scientifique, le dernier contribuant à renforcer le premier. En effet, la culture légitime n'est pas seulement la culture dominante, valorisée et valorisante, elle interagit également avec la hiérarchisation sociale de manière bien réelle (Bourdieu, 1979). Ainsi, à partir du moment où la culture est présentée comme un sésame de mobilité sociale à travers l'idéologie de la méritocratie, la culture légitime s'impose alors aux catégories dominées sous la forme d'une injonction. Une ambivalence proche de celle-ci peut également être décelée dans le terme de mobilité. Comme le signale Vincent Kaufmann, « *"la mobilité" est devenue plus qu'un phénomène, c'est un triptyque : en partie concept, en partie croyance collective, en partie composante de l'idéologie dominante* » (Kaufmann et al, 2013). L'idéologie de la mobilité pourrait alors être rapprochée de l'idéologie de la méritocratie dans sa capacité à fournir à la fois un système explicatif, un système de justification et un potentiel outil de résorption des inégalités constatées.

Par ailleurs, comme le relèvent Grignon et Passeron, les classes supérieures ne sont pas les seules à avoir conscience de l'espace symbolique. Comme l'a montré notre recherche

sur les pratiques migratoires des jeunes Polonais et Roumains, ceux-ci ont tout à fait conscience de l'espace symbolique et des logiques de hiérarchisation qui s'y jouent. Cela est vrai à la fois géographiquement, puisqu'un grand nombre de jeunes Polonais déclarent vouloir venir en Angleterre précisément en raison du statut dominant de ce pays, de sa culture et surtout de sa langue, mais également dans la maîtrise de l'univers de sens rattaché aux pratiques de mobilité et de migration. On peut ainsi constater que ce sont les mobilités de type Erasmus qui sont les plus valorisées par les jeunes, et que les migrations de travail peuvent constituer un moyen, pour les individus moins dotés en ressources matérielles, de s'approprier ces pratiques et leur valeur symbolique par d'autres moyens. Pour les jeunes migrants avec lesquels nous avons enquêté, la légitimité grandissante de la mobilité internationale est en elle-même un facteur incitant (ou enjoignant) à la mobilité.

En outre, les dynamiques de légitimation ont un caractère contraignant, voire performatif puisqu'elles peuvent être institutionnalisées dans des mécanismes de régulation de la mobilité. Si certaines formes de mobilité sont encouragées, d'autres sont empêchées et contraintes comme par exemple la mobilité des « migrants » du Sud au Nord de la Méditerranée, tandis que d'autres enfin sont forcées comme celle des Roms par exemple (voir également à ce sujet Orfeuil et Ripoll 2015). Ainsi, comme dans le cas des pratiques culturelles, la survalorisation d'une certaine forme de mobilité produit par ricochet une stigmatisation accrue des pratiques alternatives qui sont perçues comme de plus en plus déviantes.

Sylvie Tissot a ainsi montré comment, aux États-Unis, la bourgeoisie « progressiste » imposait une certaine version de la « diversité », fortement encadrée et presque coercitive (Tissot 2011). Le cosmopolitisme « légitime » s'oppose ainsi au « communautarisme » qui en constitue la forme stigmatisée. Anne-Catherine Wagner (2007a) montre également comment certaines pratiques de l'étranger sont valorisées alors que d'autres sont méprisées. Par exemple, la pratique de l'anglais et le séjour linguistique aux États-Unis n'ont pas la même valeur sociale que la pratique de l'arabe et les vacances au bled. On voit alors que la frontière entre « cosmopolitisme » et « communautarisme » peut parfois apparaître davantage comme une frontière sociale que comme une posture philosophique. En contrepoint à cette forme d'accaparement de la dimension culturelle des pratiques internationales par les classes bourgeoises, la sociologie des migrations a forgé une notion proche de celle de l'habitus cosmopolite pour caractériser la socialisation à l'international des populations migrantes : celle de « culture de la mobilité » ou « culture de la migration » (Kandel et Massey 2002 ; Diminescu 2003 ; Horvath 2008).

Conclusion : pour une prise en compte de l'espace social et symbolique des pratiques de mobilité

La reprise des arguments de Grignon et Passeron nous a permis de voir que l'opposition entre migration et mobilité recouvrait en partie l'opposition entre perspective dominocentriste et perspective dominomorphiste dans l'étude des pratiques populaires, et les difficultés théoriques, méthodologiques mais également éthiques que posent les risques du misérabilisme et du populisme dans la sociologie des migrations. Dans le cas des mobilités internationales, la prise en compte des structures de domination doit en outre se faire sur deux dimensions différentes ; la première étant liée aux hiérarchies et statuts sociaux, distinguant les mobilités populaires des mobilités bourgeoises, et la seconde aux inégalités internationales distinguant les migrants « légitimes » des migrants « illégitimes » ou « indésirables » (Guild et Bigo, 2005).

L'analyse des deux approches contribue alors à révéler l'inégale légitimité des différentes pratiques de déplacement géographique et à travers elle, la structuration d'un champ social dans l'espace international et la manière dont les normes qui le régissent interagissent avec d'autres dimensions du changement social. Au travers des exemples que nous avons cités, nous pouvons voir que plusieurs injonctions normatives repérables dans le domaine spatial sont également à l'œuvre dans d'autres champs sociaux : l'individualisation des risques sociaux, le paradoxe de l'« autonomie contrôlée » (Appay, 2005) et la flexibilité des trajectoires d'une part ; la naturalisation et l'ethnisation des identités d'autre part.

Derrière l'analyse des pratiques de mobilité et de migration, on peut alors voir se dessiner en filigrane une structure de légitimation sociale qui détermine l'usage du déplacement international et qui configure les ressources, mais aussi les facteurs de limitation, d'aliénation ou de contraintes appropriables dans l'espace international. En considérant la mobilité et la migration comme des pratiques, il est alors possible de prendre en compte à la fois l'agencement de l'individu et les structures de contrainte socialement produites (Flipo, 2016).

Enfin, mobilité et immobilité procèdent du même rapport à l'espace, celui-ci étant vecteur de ressources configurées socialement. Les ressources de la proximité et leur caractère socialement ségrégué a ainsi inspiré les travaux portant sur le capital d'autochtonie, défini par Jean-Noël Retière (2003) puis par Nicolas Renahy (2010b) comme un capital propre aux classes populaires, désignant « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés ». Celui-ci peut être schématiquement opposé à la notion de capital de mobilité (Kaufmann et al, 2004) ou capital mobilitaire (Cierani, 2007), en ce qu'il repose sur la dispersion (Ma Mung, 1999) par opposition à la localisation. Les configurations concrètes de combinaison entre ressources de la mobilité et de l'autochtonie sont socialement situées mais non opposées (Wagner 2010), et toutes deux participent à la définition d'un espace social du rapport au territoire. Il est alors possible de concevoir la culture de la migration et le capital d'autochtonie d'une part, et le cosmopolitisme et l'entre-soi d'autre part, comme quatre configurations-types d'un espace social caractérisé par l'existence de ressources produites par la mobilité *et* par la proximité. Bien qu'incomplète, cette perspective permet d'envisager sous un angle nouveau les relations entre les différentes ressources spatiales et la manière dont les individus se les approprient, ainsi que celle dont les normes et régulations les construisent.

[fichier joint]

Figure 1. Représentation schématique de l'espace socio-spatial

VERSION PREPRINT. Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57

Bibliographie

ANTEBY-YEMINI Lisa, BABY-COLLIN Virgine, MAZZELLA Sylvie, *et al.* (dir.), *Borders, mobilities and migrations: perspectives from the Mediterranean, XIX-XXIst century*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. « Regional and Social Cohesion », 2014.

APPAY Béatrice, *La dictature du succès : le paradoxe de l'autonomie contrôlée et de la précarisation*, Paris, L'Harmattan, 2005.

BACQUÉ Marie-Hélène et FOL Sylvie, « L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction », *Revue suisse de sociologie*, vol. 33, n°1, 2007, p. 89-104.

BASTIDE Loï's, *Habiter le transnational: espace, travail et migration entre Java, Kuala Lumpur et Singapour*, Lyon, ENS Editions, 2015.

BENSON Mary et O'REILLY Karen, « Migration and the Search for a Better Way of Life: a critical exploration of lifestyle migration », *Sociological Review*, vol. 57, n°4, 2009, p. 608-625.

BIGO Didier. et GUILD Elspeth, *Controlling Frontiers: free movement into and within Europe*, Londres, Ashgate, 2005.

BOLTANSKI Luc, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

BOLTANSKI Luc et CHIAPPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

BOURDIEU Pierre, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1979.

BOURDIEU Pierre, « Espace social et genèse des classes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.52, n°1, 1984, p.3-14.

BERTHOMIÈRE William, « Pas de monde sans mobilité » in Françoise DUREAU et Marie-Antoinette HILY (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2009, p. 175-187.

BOSWELL Christina et GEDDES Andrew, *Migration and mobility in the European Union*, New-York, Palgrave Macmillan, 2011.

BRESC Henri, D'ALMEIDA Fabrice et SALLMANN Jean-Michel, *La circulation des élites européennes : entre histoire des idées et histoire sociale*, Paris, S. Arslan, 2002.

BYGNES Susanne, « Are They Leaving Because of the Crisis? The Sociological Significance of Anomie as a Motivation for Migration », *Sociology* (Published online before print June 29, 2015, doi: 10.1177/0038038515589300), 2015.

CASTELLS Manuel, *La société en réseaux – tome 1. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1998.

CIERANI SEBREGONDI Giorgia, « La circulation migratoire aujourd'hui : émergence d'un capital mobilitaire et d'une culture de la mobilité. Le cas des Marocains en Europe du Sud », in Cédric AUDEBERT et Emmanuel MA MUNG (dir.), *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*, Bilbao, Éditions de l'Université de Deusto, 2007, p. 243-253.

DE GAUDEMAR Jean-Pierre, *Mobilité du travail et accumulation du capital*, Paris, Maspero, 1976.

DE TAPIA Stéphane, « L'émigration turque: circulation migratoire et diaspora », *L'Espace Géographique*, vol. 23, n°1, 1995, p. 19-28.

DIMINESCU Dana, « La mobilité des jeunes roumains à l'heure de l'élargissement européen. » *Hommes et migrations*, n°1251, 2004, p. 42-50.

DIMINESCU Dana, « *Visibles, mais peu nombreux...* » : *les circulations migratoires roumaines*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2003.

- VERSION PREPRINT.** Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57
- DUREAU Françoise et HILY Marie-Antoinette (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2009.
- FAIST Thomas, « The mobility turn. A new paradigm for the social sciences? » *Ethnic & Racial Studies*, vol. 36, n°11, 2013, p. 1637-1646.
- FASSIN Didier et FASSIN Eric, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 2006.
- FAVELL Adrian, *Immigration, integration and mobility: new agendas in migration studies*, Colchester, ECPR Press, 2014.
- FAVELL Adrian et RECCHI Ettore, « Social Mobility and Spatial Mobility », in Virginie GUIRAUDON et Adrian FAVELL (dir.), *Sociology of the European Union*, New-York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 50-75.
- FLIPO Aurore, « Une migration économique ? Pratiques et usages sociaux des migrations de travail intra-européennes », *Emulations*, n°17 (à paraître), 2016.
- FLIPO Aurore, « La nationalité comme variable à expliquer : la méthode de la comparaison transnationale comme révélateur des configurations migratoires », Congrès de l'Association Française de Sociologie, RT2 (Migrations, altérités et mondialisations), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2015.
- FOL Sylvie, « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité » *Regards Sociologiques*, n° 40, 2010, p. 27-43.
- FRIEDMAN Jonathan, « From roots to routes. Tropes for trippers », *Anthropological Theory*, vol. 2, n°1, 2002, p. 21-36.
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, « Dominocentrisme et dominomorphisme. » *Enquête. Archives de la revue Enquête* (1), 1985 [en ligne] : <http://enquete.revues.org/42>.
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2015 [1989].
- HANNAM Kevin, SELLER Mimi et URRY John, « Editorial. Mobilities, Immobilities and Moorings », *Mobilities*, vol. 1, n°1, 2006, p. 1-22.
- HORVÁTH Istvan, « The Culture of Migration of Rural Romanian Youth », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 5, n°34, 2008, p. 771-86.
- KANDEL William et MASSEY Douglas, « The Culture of Mexican Migration: A Theoretical and Empirical Analysis », *Social Forces*, vol.3, n° 80, 2002, p. 981-1004.
- KAUFMANN Vincent, BERGMAN Manfred, JOYE Dominique, « Motility: mobility as capital. » *International Journal of Urban & Regional Research*, vol. 4, n°28, 2004, p. 745-56.
- KAUFMANN Vincent et MAKSIM Hanja, *La mobilité comme capital*. Forum Vies Mobiles, 2013 [en ligne] : <http://infoscience.epfl.ch/record/197559>.
- LABELLE Micheline, « Le paradigme de la mobilité propose-t-il une perspective adéquate de l'immigration internationale? » *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol. 17, n°1, 2015 [en ligne] : <http://ethiquepublique.revues.org/1751>.
- LANCIEN Didier et SAINT-MARTIN Monique de, *Anciennes et nouvelles aristocraties de 1880 à nos jours*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2007.
- LARDEUX Laurent, *Retours d'exil, Ethnographie des rapatriements de réfugiés en République Démocratique du Congo*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2015.
- LEMAÎTRE Georges, « La comparabilité des statistiques des migrations internationales. Problèmes et perspectives », *Cahiers Statistiques de l'OCDE*, n°9, 2015.

- VERSION PREPRINT.** Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57
- LÉVY Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in Michel BONNET, Dominique DESJEU (dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Sciences Sociales et Société », 2000, p. 155-170.
- LI Peilin et ROULLEAU-BERGER Laurence (dir.), *China's internal and international migration*, Londres, Palgrave Macmillan, 2013.
- LORENZI-CIOLDI Fabio, *Dominants et dominés. Les identités des collections et des agrégats* (2e édition), Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2009.
- MA MUNG Emmanuel, DORAÏ Mohammed Kamel, HILY Marie-Antoinette, LOYER Frantz, « La circulation migratoire, bilan des travaux », Rapport final, commandé par le Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations (DPM), 1998.
<halshs-00252013>
- MA MUNG Emmanuel, « La dispersion comme ressource », *Cultures & Conflits*, n°33-34, 1999, p. 89-103.
- MA MUNG Emmanuel, « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité » in Françoise Dureau et Marie-Antoinette Hily (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2009, p. 25-38.
- MARTINIELLO Marco et SIMON Patrick, « Les enjeux de la catégorisation. » *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n°21, 2005, p. 7-18.
- MARTUCELLI Daniel, BARRÈRE Alain, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : l'inflexion contemporaine. » *Cahiers internationaux de sociologie*, n°1, 2005, p. 55-79.
- MORICE Alain, « Choisis, contrôlés, placés. Le renouveau de l'utilitarisme migratoire », *Vacarme*, n°14, 2001, p. 56-60.
- MOROKVASIC Mirjana, « La mobilité transnationale comme ressource », *Cultures & Conflits*, n°33-34, 1999, p. 105-122.
- MOROKVASIC Mirjana, RUDOLPH Hedwig, *Migrants : les nouvelles mobilités en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- ORFEUIL Jean-Pierre, RIPOLL Fabrice, *Accès et mobilités: les nouvelles inégalités*, Gollion, Infolio, coll. « Archigraphy poche », 2015.
- O'REILLY Karen, « Intra-European Migration and the Mobility-Enclosure Dialectic », *Sociology*, vol. 41, n°2, 2007, p. 277-293
- PELLERIN Hélène, BERTHOMIÈRE William et HILY Marie-Antoinette, « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n° 27, 2011, p. 57-75.
- PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2000.
- PIORE Michael J., *Birds of passage : migrant labor and industrial societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.
- POULAIN Michel, PERRIN Nicolas, SINGLETON Ann et al, *THESIM : Towards harmonised European statistics on international migration*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2006.
- PORTES Alejandro, « Migration and Social Change: Some Conceptual Reflections. » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.10, n°36, 2010, p. 1537-63.
- RECCHI Ettore et FAVELL Adrian, *Pioneers of European integration : citizenship and mobility in the EU*, Cheltenham, E. Elgar Press, 2009.

- VERSION PREPRINT.** Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57
- RECCHI Ettore, *Mobile Europe. The Theory and Practice of Free Movement in the EU*, New-York, Palgrave Macmillan, 2015.
- RENAHY Nicolas, « “Les problèmes, ils restent pas où ils sont, ils viennent avec toi”. Appartenance ouvrière et migration de précarité », *Agora débats/jeunesse*, n°53, 2010, p. 135-147.
- RENAHY Nicolas, « Classes populaires et capital d'autochtonie », *Regards sociologiques*, n°40, 2010, p. 9-26.
- RIPOLL Fabrice et TISSOT Sylvie, « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, n°40, 2010, p. 5-7.
- RIPOLL Fabrice et VERSCHAMBRE Vincent, « L'appropriation de l'espace: sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir », *Noroi*, n°195, 2005/2, p. 7-15.
- SAYAD Abdelmalek, *La double absence: des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1999.
- SAYAD Abdelmalek, « Immigration et “pensée d'Etat” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°129, 1999, p. 5-14.
- SHELLER Mimi, URRY John, « The new mobilities paradigm » *Environment and Planning*, vol. 38, n°2, 2006, p. 207-226.
- SPIRE Alexis, « De l'étranger à l'immigré. La magie sociale d'une catégorie statistique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°129, 1999, p. 50-56.
- TARRIUS Alain, *Les fourmis d'Europe: migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- TARRIUS Alain, *La Mondialisation par le bas: les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland, 2002.
- TARRIUS Alain, MISSAOUI Lamia, QACHA Fatima et BOUBEKER Ahmed, *Transmigrants et nouveaux étrangers: hospitalités croisées entre jeunes des quartiers enclavés et nouveaux migrants internationaux*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2013.
- THOMAS William Isaac et ZNANIECKI Florian, *The Polish peasant in Europe and America*, Urbana, University of Illinois Press, 1984.
- TISSOT Sylvie, *De bons voisins: enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, 2011.
- URRY John, *Sociology beyond societies: mobilities for the twenty first century*, Londres, Routledge, 2002.
- WAGNER Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007.
- WAGNER Anne-Catherine, « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°170, 2007, p. 58-65.
- WAGNER Anne-Catherine, RÉAU Bertrand, « Le capital international: un outil d'analyse de la reconfiguration des rapports de domination », in Johanna SIMÉANT, *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 33-46.
- WAGNER Anne-Catherine, « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards Sociologiques*, n° 40, 2010, p. 89-98
- WALDINGER Roger, « « Transnationalisme » des immigrants et présence du passé », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 2, 2006, p. 23-41.
- WALDINGER Roger, *The cross-border connection: immigrants, emigrants, and their homelands*. Cambridge, Harvard University Press, 2015.

VERSION PREPRINT. Publié dans : N. Ortar, M. Salzbrunn, M. Stock (eds) *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2017, p.45-57